



Le juge Ti reprend du service

Un interview de Frédéric Lenormand

Réalisé par I a

Mise en ligne Le vendredi 20 Avril 2007

Exercice difficile et particulièrement périlleux : la critique ne va pas manquer de comparer le Lenormand au Van Gulik. Parions que, pour elle, l'un sera supérieur à l'autre et gageons que Van Gulik sera celui-là.

Mais le lecteur aurait tort de se fier aux résultats de ce « concours » perdu d'avance pour Frédéric Lenormand. Il aurait tort de se priver de ce plaisir particulier qui enrobe les « reprises », de dédaigner le style adroit et efficace de Lenormand.

I a - Frédéric Lenormand, si je devais vous présenter je dirais que vous avez obtenu prix Del Duca du jeune romancier, la Bourse du Jeune Romancier de la Fondation Hachette, le Prix Thyde-Monnier de la Société des Gens de Lettres, la bourse Villa Médicis Hors les Murs et le Prix François-Mauriac de l'Académie française. Voyez-vous quelque chose à ajouter ?

Frédéric Lenormand : J'ai reçu beaucoup de prix et bourses à une époque, parce que ce que j'écrivais était de facture classique, sur des thèmes culturels, sans sexe ni violence - et parce que j'avais vingt-cinq ans : les jurys aiment bien découvrir de jeunes talents. A présent que j'en ai quarante-deux et que j'écris des romans policiers chinois, je n'entre plus dans aucune catégorie. La page est tournée ! En revanche, je m'amuse beaucoup à les écrire et je fais plaisir à mes lecteurs, ce qui est le principal

I a - Vous avez écrit une série de romans historiques, dont un grand nombre sur la révolution française et la période de la terreur ; Puis, brusquement, si on peut dire, vous vous tournez vers le roman policier. Pourquoi avoir effectué un tel « virage ».

Frédéric Lenormand : J'étais en train de m'enfermer dans un genre qui me dévorait. Ca a d'abord été le XVIII^e siècle, puis plus précisément la Révolution, puis la Terreur, puis les prisons de la Terreur, et j'ai fini par devenir le spécialiste mondial des maisons de santé transformées en prisons sous la Terreur! J'ai écrit deux études historiques de cinq cent pages sur le sujet, toutes deux publiées chez Fayard. Cela me passionnait, mais n'intéressait à part moi qu'un nombre restreint de lecteurs, et en plus, à force, cela devenait mortifère. Il était donc important de changer d'univers. Or, quoi de plus éloigné de nous, en apparence, que le VII^e siècle chinois, à la fois dans le temps et dans l'espace?

I a - Votre passion pour l'histoire explique certainement que vous écriviez des polars historiques. Mais on aurait pu penser que vous auriez choisi le XVIII^e siècle comme décor ! Pourquoi être parti en Chine ?

Frédéric Lenormand : Je rêvais depuis longtemps d'écrire un roman policier, mais je pensais ne pas en être

capable. Je me suis donc lancé le défi de donner une suite aux aventures du juge Ti, que le cancer du cigare de Van Gulik avait brutalement interrompues en 1967. Et je me suis pris au jeu ! Finalement, la société chinoise, très policée, divisée en castes hermétiques, où les faux-semblant comptent plus que la vérité, n'était pas si éloignée de celle de notre XVIIIe siècle européen. Et puis j'adore m'imposer des limites étroites pour mieux les dynamiter. Mme Ti, par exemple, trouve toujours un moyen détourné d'échapper aux contraintes de son état de femme et de son rang. J'aime les gens qui résistent aux dictats de la société dans laquelle ils vivent

l a - Vous avez choisi de donner une suite aux enquêtes du juge Ti, le héros créé par Robert van Gulik . N'avez-vous pas eu peur des réactions de la « critique » ? Et pouvez-vous nous dire un mot de ces réactions ?

Frédéric Lenormand : Reprendre un héros connu, c'est s'exposer à subir la quadrature du cercle : soit mes livres sont identiques à ceux de Van Gulik et mon travail n'aura aucune personnalité, sera ennuyeux à accomplir, et on m'accusera de plagiat, ce qui s'est d'ailleurs produit. Soit j'apporte mon grain de sel aux enquêtes du juge Ti, je présente une version personnelle du roman chinois traditionnel, et on m'accuse d'avoir trahi Van Gulik, les aficionados sont déçus, ils ne retrouvent pas "leur juge Ti". Je dois satisfaire les uns et les autres, respecter la continuité et apporter de la nouveauté. De temps en temps, quelqu'un me remercie d'avoir fait revivre son cher juge Ti, et ça suffit à mon bonheur

l a - Dans « Le palais des courtisanes » vous écrivez :

« - Moi aussi, dit la Deuxième, suivie aussitôt de la Troisième, qui rougit à peine à ce mensonge. Devait-il s'attendre à ce qu'elles aient leurs « embarras » plusieurs fois par mois? La mort dans l'âme, il laissa ses femmes à leurs agapes, en se demandant s'il aurait bientôt le courage de renvoyer tout ce monde vers ses devoirs à coups de balai. Il se dit que c'étaient elles qui auraient dû aller visiter la maison close, afin d'y prendre des leçons sur l'obéissance due aux mâles » Voilà un passage qui ne manque pas de « sel ». Mais comment faites-vous pour ne pas éclater de rire en l'écrivant ?

Frédéric Lenormand : Tirées de leur contextes, cela m'étonnerait que cette notation machiste fasse beaucoup rire les dames qui l'entendront! Mon juge Ti est un homme de son temps : il croit en la supériorité masculine, c'est l'un de ses côtés comiques. En réalité, il est gouverné par une impératrice autoritaire et ses femmes se débrouillent toujours pour n'en faire qu'à leur tête.

Je pratique une écriture jubilatoire : tout ce que j'écris doit m'amuser, me distraire, me changer les idées. Ce travail doit me faire oublier les tracasseries du quotidien. C'est cela que je cherche à partager avec mes lecteurs : de la bonne humeur, et une vision caustique de l'existence. C'est pourquoi mon juge Ti est un noble bougon, content de lui, toujours en butte à de petites contrariétés qui mettent en évidence l'absurdité du monde dans lequel il vit - un monde pas si différent du nôtre, en fait !

